

Un nouveau rapport montre la voie à suivre pour créer une banque postale au Canada

L'automne prochain, la Chambre des communes se prononcera sur une motion visant à examiner la possibilité de créer des services bancaires postaux

Pour diffusion immédiate

Le 14 juin 2018

Ottawa – Un nouveau rapport d'étude montre comment la population canadienne bénéficierait de la prestation de services bancaires et financiers dans les bureaux de poste et comment ces services permettraient de revitaliser Postes Canada.

Intitulé « Une banque postale, une banque pour tous », le rapport a été préparé par John Anderson, au nom du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP). Il brosse un tableau d'ensemble du contexte bancaire canadien actuel. Il révèle entre autres que de nombreuses collectivités rurales ont perdu leurs succursales bancaires ou leur caisse populaire, et même, dans certains cas, leur seul guichet automatique.

« Ce rapport met en évidence les idées que nous défendons depuis des années, déclare Mike Palecek, président national du STTP. Les grandes banques abandonnent nos collectivités. La population canadienne mérite des services financiers accessibles, et le service postal est amplement prêt et apte à lui fournir de tels services. »

De 1990 à 2017, 1 774 succursales bancaires ont fermé leurs portes. La tendance se poursuit et ne semble pas vouloir s'arrêter. De plus, les populations marginalisées sont mal servies par les grandes banques, et moins de 10 % des collectivités autochtones au pays comptent une banque ou une caisse populaire. Mais il y a une chose que possèdent bon nombre de ces collectivités : un bureau de poste.

À la suite de l'examen de Postes Canada en 2016, le gouvernement a donné pour mandat à la Société canadienne des postes de trouver des façons d'innover, d'élargir ses services et de générer de nouvelles sources de revenus. La création d'une banque postale correspond parfaitement à ce mandat.

Le gouvernement a reporté à l'automne prochain la présentation du plaidoyer final et la tenue du vote, initialement prévues pour la semaine prochaine, sur la motion M-166 du NPD, qui vise à examiner la possibilité de créer une banque postale au Canada. Le STTP a fait parvenir un exemplaire du rapport à tous les députés et députées pour les inciter à voter en faveur de la motion la semaine prochaine.

« Je ne vois pas comment quelqu'un qui est en faveur de l'innovation et de l'expansion des services pourrait voter contre cette motion, affirme Mike Palecek. Une banque postale permettra à un nombre accru de personnes d'avoir accès à des services financiers et à Postes Canada de générer de nouveaux revenus. Cela va de soi, et il est temps que notre gouvernement prenne la bonne décision. »

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les services bancaires postaux et pour lire le rapport, visitez le <https://www.sttp.ca/fr/Banquepostale>.